

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal

du 8 Septembre 2015

Convocation du 2 Septembre 2015

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, COUET, BONIN, Messieurs LHUILLIER, ROUSSIASSE, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusés : Mmes LAURENT, BAUDRY, Mr PIAU.

Secrétaire de séance : Mme BONIN.

- Point sur les travaux réalisés au groupe scolaire et à la maternelle :

Le nettoyage des murs extérieurs du groupe scolaire a été réalisé par une entreprise spécialisée. Une classe a été refaite ainsi que le hall d'entrée et la salle de repos à l'école maternelle.

- Travaux Rue du Lavoir :

Ils sont terminés et la réception est prévue jeudi prochain.

- Convention DRAC :

Le Conseil Municipal donne son accord pour signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage gratuite pour les travaux de l'église. Cette convention comporte plusieurs phases (technique et administrative).

-Maîtrise d'œuvre Aménagement Rue de la Roche :

Deux propositions ont été présentées. L'offre la moins disante d'un montant de 7080€ TTC a été retenue.

- Convention Projet urbain partenarial (PUP) :

Suite à une modification partielle du PLU, une convention PUP est en cours d'élaboration avec les propriétaires concernés permettant leur participation financière.

Présentation du rapport 2014 du SICTOD :

Il comporte les indicateurs techniques et financiers sur la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets de la région Nord-Est d'Anjou et est consultable en mairie.

- Schéma départemental de coopération intercommunale :

La loi de 7 août 2015 confirme le maintien à 15 000 habitants pour les communautés de communes. M. Mortier, Président CCLL propose qu'un courrier soit adressé au préfet

l'informant que l'on souhaite rester en l'état. Dans le cadre de cette réforme le sujet des transferts de compétence devra être impérativement évoqué.

-AMF :

Cette journée a pour but de sensibiliser les habitants sur la baisse des dotations de l'Etat et les informer de la pétition qui circule sur Internet. Le conseil Municipal a donné son accord pour signer la notion de soutien à l'AMF.

-Repas des Aînés du 17 octobre 2015 :

Le choix du traiteur a été validé.

- Admission en non-valeur :

Le Conseil Municipal accepte cette admission pour un montant de 125,44€ en assainissement.

- Questions diverses :

- Accord pour décision modificative d'écritures comptables.

- Vente de bois pour une somme de 427€.

- Il est décidé de déplacer les répétitions de la chorale vers la salle des fêtes du fait de la dangerosité des locaux actuels.

- Congrès des Maires. Une information a été faite aux conseillers sur cette rencontre qui se déroulera du 17 au 19 Novembre 2015 à Paris.

- Réunion des Commissions : Espaces Verts le 16 septembre 2015 à 11h et Voirie le 3 octobre 2015 à 9h.